

DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 10 février 2016

Présents : CORNAND Jean-Jacques, DUMAS Chantal, DUMAS Marc, ETIENNE Pierre, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, FRADETTE Benoit, DRAMAIX Jean-Guy, MARCHAL Laurence, BLAIN Bruno

Excusé : BERARD Patrick (a donné pouvoir à BLAIN Bruno).

Mme DUMAS Chantal a été désignée secrétaire de séance.

1. Actualisation délibération du 03.12.2012 sur échange parcelles entre F. MORIN et la Commune et autorisations de passage. (pour établissement actes notariés) le Conseil Municipal :

- Décide l'échange entre les parcelles B 1233 d'une superficie de 149m², appartenant à Mr MORIN Francis et B 1305 d'une superficie de 29 m², appartenant à la Commune, lesdites parcelles d'une valeur réciproque de 100 €
- Décide la constitution aux termes du même acte d'une servitude de passage sur les parcelles : B 562, B254, B 1140, B 1141 et B 1142, conformément à son accord
- Dit que l'acte sera rédigé par Maître PERROSSIER, Notaire à Buis-les-Baronnies, les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de la commune.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

2. Échange parcelles Commune/Téchède :

Dans l'attente des documents, la délibération est reportée.

3. Délibération complémentaire sur acquisition de parcelles STEP Jonchiers/ Propiac : (délibération du 16.12.2015)

Compte tenu du fait que la commune achète la totalité des parcelles, il convient de délibérer sur le prix d'achat de ces parcelles, qui est actualisé à 16 000 €. Décision adoptée à l'unanimité.

4. Décisions à prendre sur dossier présenté par Mr Louwers portant sur :

* travaux d'étanchéité et écoulement des eaux sur voie communale.

La demande de prise en charge par la mairie de la partie des travaux d'écoulement des eaux du domaine privé vers le domaine public n'est pas justifiée. La mairie décide de réaliser des travaux de canalisation et d'entretien du fossé avoisinant.

Demande de devis en cours.

* déclaration catastrophe naturelle :

Le dossier présenté ne relève pas d'une situation de catastrophe naturelle. Les dégradations constatées sont liées aux risques naturels d'une zone de montagne.

5. Point sur assainissement :

- Les dossiers de demandes de subventions sont actuellement en cours d'instruction au Département, à l'Agence de l'eau et à la Sous-Préfecture au titre de la DETR 2016. Réponses attendues pour fin Mars début Avril.

- Constitution d'un groupe de travail composé de 2 élus (B. FRADETTE - C. THIRIOT) et de 2 non élus (E. BERNATEAU- R. CHANU). Ce groupe est chargé de préparer la convention technique et financière avec la mairie de Propiac.

6. Point sur dossiers urbanisme :

Dossiers de permis de construire acceptés : BOLLE - SOILLE - ROUET/THOMAS

Dossier de permis de construire refusé : TECHEDE/LEBEGUE

Dossier de permis de construire en attente de pièces complémentaires :
MARTIN JL

Dossier de certificat d'urbanisme à représenter : MARTIN JL

7. Compte-rendu commission culture :

- présentation du programme 2016 à actualiser.

Vu pour être affiché le 17 février 2016 conformément aux prescriptions de l'article
L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Beauvoisin, le 17 février 2016

Le Maire, Christian THIRIOT

